



Les lycéen·nes doivent pouvoir exprimer leurs revendications sans être bâillonné·es !

*Communiqué de SUD éducation 93, membre de l'Union syndicale Solidaires 93
à Saint-Denis, le 4 octobre 2026*

Lundi 5 octobre, par arrêté, le préfet de la Seine-Saint-Denis renouvelle l'interdiction de « tout rassemblement aux abords immédiats » de 28 lycées sur le département qui seront fermés. Déjà ce vendredi 2 octobre, 11 établissements, touchés par le mouvement lycée en cours, avaient été fermés. Nous avons déposé avec d'autres organisations syndicales et associatives un recours devant le Tribunal administratif.

Ces mesures administratives viennent s'ajouter à la répression féroce qui s'abat sur les lycéen·nes depuis maintenant deux semaines, à coup d'armes soi-disant « non létales », de garde-à-vue et de procédures judiciaires. Les parquets ont reçu pour consigne de déférer le plus possible d'élèves arrêté·es au tribunal et les convocations devant le délégué du procureur sont nombreuses. Face à cela il ne faut pas rester isolé·es et contacter les LegalTeam.

La seule réponse de l'État à la contestation lycéenne, c'est de la bâillonner et de l'écraser dans la violence absolue. Ainsi, il prend la responsabilité de l'escalade et des risques qui en découlent.

Nous prenons nous aussi nos responsabilités : nous appelons les personnels de l'éducation nationale à se mettre en grève et à se rendre devant les établissements scolaires pour soutenir et protéger tant que possible les lycéen·nes. Des préavis de grève sont déposés pour chaque jour. Nous tenons également nos moyens syndicaux à la disposition de mouvement (réservations de salle dans les bourses du travail, sonos, impressions et diffusion, etc.).

Mardi 6 octobre, de la maternelle à l'université, la grève doit être massive et affirmer une claire solidarité avec la mobilisation. Nous appelons à se retrouver devant les lycées le matin.

Les revendications sont légitimes. Elles ne sont ni un prétexte, ni risibles comme cela peut être dit dans les médias par les commentateurs de toute sorte. Elles expriment un profond malaise de la jeunesse et une perte de sens dans ce que peut apporter l'école publique aujourd'hui :

- lorsque les élèves suivent des cours dans des conditions matérielles et humaines déplorables
- lorsqu'ils et elles doivent obéir à des règles absurdes et discriminatoires
- lorsqu'ils et elles se sentent sous pression constante à cause de l'orientation
- lorsqu'ils et elles dénoncent des discriminations racistes et sexistes et sont sommé·es se taire

Ne laissons pas nos élèves seul·es, toutes et tous en grève chaque jour partout où c'est possible et massivement sur tout le département le mardi 6 octobre ! Soyons à la hauteur !

Par ailleurs, nous exigeons l'arrêt de toutes les poursuites judiciaires et administratives à l'encontre des lycéen·nes et l'amnistie de tou·tes celles et ceux déjà condamné·es.